

AMEUBLEMENTS  
DÉCORATION

**MERCIER**

179, Rue Nationale  
LILLE

LUSTRIERIE  
PAPIERS PEINTS

EXCELSIOR

Les réputées bières

**MUNICH**

DE LA  
Grande Brasserie  
DE LILLE

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 76.00
Autres départements.....	23.00;	43.00;	80.00
Belgique.....	25.00;	48.00;	90.00
Union postale Tarif A.....	26.00;	50.00;	95.00
Tarif B.....	28.00;	52.00;	100.00

ANNONCES

REDACTION

ROUBAIX.....	62 à 71, Grande-Rue, Tél. 34, 8.00 et 19.00, Int. 4.
TOURCOING.....	88, rue Carnot, Tél. 37.
LILLE.....	7, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
PARIS.....	13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.
MOUSCROIX.....	109, rue de la Station, Tél. 5.44.

## Les premières luttes pour la liberté d'enseignement

Cent ans se sont écoulés depuis que Lacordaire, Montalembert et de Coux ont obtenu une école sans autorisation et ont forcé le pouvoir à se prononcer sur la question de la liberté d'enseignement. Un procès retentissant se termina par la condamnation des fondateurs de l'école, mais l'objet utile de ce procès était d'éveiller l'attention du public, de faire appel à l'opinion, et sous ce rapport, on peut dire que les promoteurs de la liberté d'enseignement ont gagné la partie puisque la lutte qu'ils ont commencée, aboutit, par étapes, à la conquête de cette liberté.

En 1831, l'Université avait le monopole de l'enseignement secondaire. Les pensions et institutions qu'elle dédaignait admettre, parce qu'elle ne pouvait suffire à tous les besoins, devaient recevoir son autorisation. Même autorisée, elle était payée par l'Etat et les candidats au baccalauréat étaient tenus de faire un stage dans les écoles officielles. Tel était l'état de choses que voulait attaquer l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse.

Il est vrai que la Charte indiquait « qu'il serait pourvu, dans le plus bref délai possible, à l'instruction publique et à la liberté d'enseignement ». Lacordaire, Montalembert et de Coux, sans se faire trop d'illusions sur la valeur de leur argumentation, du point de vue juridique, s'appuyèrent sur cet article de la Charte qui en réalité renfermait une promesse plutôt qu'une disposition impérative et positive. Ils soutenaient, et plus tard firent plaider, que la Charte avait fondé, et non pas annoncé pour l'avenir, la liberté d'enseignement; que ce qui était promis à régler, non à donner cette liberté. Qu'il en soit, on entendait moins triompher à l'issue d'un procès, qu'affecter l'opinion publique et déterminer un courant d'idées.

L'Agence générale annonce dans le journal « L'Avenir » qu'elle ouvrira le 5 mai 1831, rue des Beaux-Arts à Paris, une école gratuite d'externes, sans autorisation de l'Université. Elle y enseignera les éléments de la religion, du français, du latin, du grec, de l'écriture et du calcul, sauf à compléter son programme par la suite. Charles de Coux serait professeur d'arithmétique, Lacordaire, jeune prêtre de vingt-huit ans, animateur de l'entreprise, enseignerait le catéchisme et la grammaire latine, et le vicomte de Montalembert, meilleur de tous quelques jours, se réservait l'histoire et la grammaire française. On placarda des affiches dans Paris et notamment devant le ministère de l'Instruction publique que les trois professeurs ont eux-mêmes avisés directement sans pourtant solliciter une autorisation quelconque.

Au jour indiqué, une douzaine d'enfants appartenant aux diverses classes de la société se présentèrent et furent inscrits. Les cours ne commencèrent cependant que le lendemain; ils furent interrompus par le commissaire de police qui dressa procès-verbal. Le Procureur inculpa les trois professeurs et les fit citer devant le Tribunal correctionnel, pour l'audience du 20 mai. L'affaire se plaide le 3 juin. Les prévenus qui ne veulent pas qu'on étouffe le débat et qui désirent porter le débat devant la Cour d'assises pour lui donner un plus grand retentissement, sollicitent l'assistance du Tribunal correctionnel et plaident qu'il ne s'agit pas d'une infraction à des règlements de police mais d'un délit politique caractérisé par une attaque contre un corps constitué de l'Etat. Le Procureur se déclare incompétent. Le procureur du Roi fait appel et l'affaire est évoquée devant la Cour d'appel qui, par un arrêt du 17 juin, rejette la thèse du délit politique et déclare qu'il sera statué sur le fond à l'audience du 25 juin.

Or, entre les deux audiences, se produisit un événement qui va changer le cours du procès et donner aux débats une singulière ampleur. Le père de Charles de Montalembert meurt le 21 juin, faisant son fils héritier d'un siège à la Chambre des pairs. Le jeune de Montalembert devenait dès lors justiciable de cette Chambre, et le délit était indivisible, les deux autres inculqués devaient être renvoyés devant cette juridiction. Ainsi en décida la Cour d'appel. Cette solution satisfaisait les trois professeurs qui la préféraient à un renvoi devant les Assises. Ce ne seraient plus douze jurés, mais toute une assemblée politique, le premier corps de l'Etat qui aurait à juger l'Université.

La Chambre des pairs se reconnaît compétente; les débats publics s'ouvrent le 19 septembre par le réquisitoire du Procureur général. Les répliques ardent de Charles de Montalembert et de Lacordaire produisent une forte impression, mais les autres orateurs commentent des maladroites. C'est ainsi que l'avocat Frémery fait une allusion malheureuse aux projets d'abolition de la pairie et invite en quelque sorte les robes pairs à mourir en beauté. Le président releva avec sévérité ces propos; l'avocat fit des excuses, mais le coup était porté. Charles de Coux déclama un beau tapage en disant que si Louis-Philippe n'aurait pas la liberté d'enseignement on ne pourrait le considérer que comme le roi « provisoire » des Français; l'orateur, au milieu de l'effervescence générale, dut valser sa péroraison qui était bâtie à peu près sur le même thème. Bref, le 20 septembre, la Chambre des pairs, après une délibération orageuse, rapporta un verdict affirmatif et condamna les inculqués au minimum de l'amende.

Le procès de l'École libre était achevé; celui de la liberté d'enseignement ne faisait que commencer.

C. F.

## La visite des Combattants yougoslaves à Lille



Voici quelques photos prises au cours des cérémonies d'hier : A gauche : LE DÉFILÉ SUR LA GRAND-PLACE. — A droite : LE DÉPÔT D'UNE PLAQUE AU MONUMENT AUX MORTS. (Lire le compte rendu sous la rubrique LILLE)

## L'inhumation aux Invalides des grands chefs de la guerre

Paris, 7 juin. — La France a rendu aujourd'hui un hommage et solennel hommage à la mémoire de ses grands chefs de guerre disparus. Ce matin, par un temps frais et sous un ciel couvert, les illustres défunts qui étaient à la tête de nos armées victorieuses, les maréchaux, amiraux et généraux ayant exercé un haut commandement de 1914 à 1918, ont été inhumés sous le dôme des Invalides, dans les caveaux qui entourent la tombe de Napoléon I<sup>er</sup>.

Cette cérémonie, unique dans l'histoire, s'est déroulée en présence du président de la République et des membres du Gouvernement.

Sur l'esplanade, face au célèbre monument, des tribunes recouvertes de draperies noires se dressaient pour recevoir les personnalités officielles. Afin de permettre aux anciens combattants de rendre à leurs chefs un ultime hommage, de vastes emplacements leur avaient été réservés.

A partir de 8 heures, les délégations d'Anciens combattants avec leurs drapeaux arrivent en même temps que les personnalités qui assistent à la cérémonie religieuse, qui a lieu à la chapelle Saint-Louis.

Parmi l'immense foule qui se presse dans l'église, on remarque de nombreux officiers généraux des armées de Paris et de province. Des officiers de réserve, en tenue, la poitrine constellée de décorations; des grands mutilés garnissent la nef et les bas-côtés. Devant l'autel qu'enlèvent d'innombrables drapeaux, s'élève le haut et symbolique catafalque funéraire que drape la soie tricolore. Les portes des caveaux sont grandes ouvertes. Voici les tombeaux de Foch, Sarrail, Joffre.

Dans ce glorieux mémorial des grands soldats, sont allées les tombes, solennellement décorées, de Foch, Foyatier, Sarrail, Joffre, précédemment inhumés aux Invalides. Depuis plusieurs jours, d'anciens chefs sont venus rejoindre leurs illustres frères d'armes, les généraux de Maistre, Lanzerac, de Maud'huy, de Mitry, Gérard, Baucheran, de Boissoudy, Nivelle, de Mangin, les deux héros de Verdun, le maréchal Maud'huy, le général Berthelot, qui fut le principal collaborateur de Joffre pendant la Marne, Roques, Humbert, l'ancien gouverneur de Strasbourg Ruffey de Lanzelle de Cary, les amiraux Boué de Lapeyrière et Gauchet, les généraux Putz et Dubois.

A 9 heures, le clergé de Sainte-Clotilde fait son entrée. Pendant la messe, la maîtrise, sous la direction de M. Jules Meunier, organiste du grand orgue de l'église Saint-Louis-des-Invalides, exécute un remarquable programme musical.

Après la messe célébrée par M. l'abbé de Lespinois, ancien colonel de la grande guerre, le cardinal Verdier donne l'absoute.

Simultanément, un service religieux, présidé par M. le pasteur Boegner, président de la Fédération protestante de France, est célébré à la mémoire du général Nivelle et de l'amiral Gauchet.

À 9 h. 45, les cérémonies religieuses sont terminées. Lentement, les personnalités officielles quittent l'église Saint-Louis en cortège et se rendent dans les tribunes qui leur sont réservées.

En tête, on remarque : M<sup>lle</sup> la marquise Foch; M<sup>lle</sup> Magniot, ministre de la Guerre; Charles-Dumont, ministre de la Marine; J.-L. Dumesnil, ministre de l'Air; le maréchal Pétain, vétéran de l'ancienne tenue bleu horizon; les maréchaux Foch et de Lapeyrière; le vice-amiral Boué de Lapeyrière; le vice-amiral Weygand, chef d'état-major de l'armée, tous les trois revêtus du nouvel uniforme des officiers généraux, bicorne en tête, la poitrine barrée du grand cordon de la Légion d'honneur.

A 10 h. 15, le président de la République, accompagné du général Lanson, prend place dans la tribune de gauche, entre MM. Rabier, secrétaire d'Etat, et Moncelle, vice-président de la Chambre des députés. Presque tous les ministres sont présents.

M. Maginot prononce alors son discours.

« Au nom du Gouvernement, dit-il, au nom de l'Armée, j'ai l'honneur de remettre au Gouverneur de l'Hôtel des Invalides, les restes mortels du maréchal Maud'huy, du général Nivelle, du vice-amiral Boué de Lapeyrière, du vice-amiral Gauchet, du général de Lanzele de Cary, du général Maistre, du général

## L'inauguration du Mémorial britannique a eu lieu dimanche à Ploegsteert

Le prince Léopold et de nombreuses personnalités assistaient à cette émouvante cérémonie :

Dimanche a eu lieu l'inauguration du mémorial érigé à Ploegsteert en souvenir des soldats britanniques tombés au cours de la guerre entre la Louve et les villes d'Estaires et de Furnes.

Ce mémorial, de formes simples, s'a pu dire que le vaste ciel, où roulent aujourd'hui de lourds nuages qui tout à l'heure créveront sur la contrée, et sur ses murs s'inscrivent 11.447 noms d'officiers et de soldats britanniques tombés dans la région et qui n'ont pas de sépulture connue.

Le mémorial de Ploegsteert fait songer d'instinct à quelque temple antique et ce n'est pas sans émotion que l'on imagine l'effrayant holocauste qu'il abrite le pieux souvenir.

C'est la même impression que l'on ressent à la fameuse Porte de Menin à Ypres où, là encore, des listes interminables de noms gravés dans la pierre consacrent la part douloureuse qu'ont sacrifiée à une noble cause les Britanniques en Flandres.

Des attelées, blanches comme lui, s'allongent au pied du mémorial de Ploegsteert; elles marquent l'emplacement des tombes de huit cent soixante-seize soldats du « Royal Berkshire ».

Autel du souvenir, dominant le champ de repos, le mémorial unifie les pensées que l'on peut accorder à chacun de ceux qui une sépulture ne possèdent plus; mieux encore, le mémorial est la sépulture symbolique des héros dont la tentée de feu a bouleversé jusqu'à leurs terres ignorées, sous lesquels ils dorment leur dernier sommeil.

R...

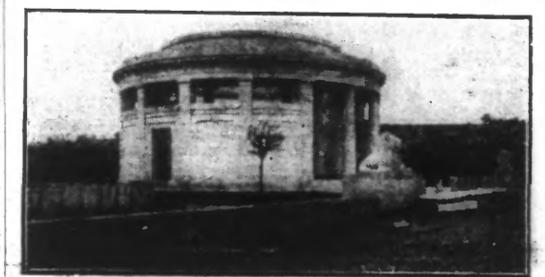
**LA CÉRÉMONIE AU MEMORIAL.**

Accompagné des bourgmestres et personnalités d'une foule imposante, le duc de Brabant est reçu, à midi, au pied du mémorial par le gouverneur de la province et les personnalités britanniques. De nombreux Anglais entourent le mémorial; parents et amis des disparus, des officiers et soldats ayant appartenu aux régiments qui ont combattu dans la région, délégation de la « British Legion », etc...

On remarque la présence de son Excellence le général Sir Robert Whigham, ancien sous-chef d'état-major du maréchal Haig et qui présida la cérémonie; lord Granville, ambassadeur d'Angleterre à Bruxelles; le feld-maréchal sir William Pulteney; sir Hugh Trenchard, maréchal de l'Air; M. Janssens de Bisthoven, gouverneur de la province; M<sup>lle</sup> la baronne Lemonnier; M. le général Desprez, commandant la Flandre Occidentale; M. le général Carbonnelle, représentant le ministre de la Défense nationale; MM. le colonel Baudouin, représentant le général Brouet; major Ingepen, de l'W.C.C.; major Fraser, etc...

La cérémonie est ouverte du haut des degrés du mémorial par le Rév. H.W. Blackburne, qui entonne l'hymne « O God, our help... », repris par l'assistance.

Le général sir Robert Whigham rappelle ensuite l'objet du mémorial et évoque le souvenir des combats qui se sont déroulés dans la région. Il



Le Mémorial britannique érigé à Ploegsteert, non loin de la frontière française et dont l'inauguration a eu lieu hier.

**L'ARRIVÉE DU DUC DE BRABANT**

Après ensuite le duc de Brabant d'inaugurer officiellement le monument.

S'approchant alors, le prince Léopold presse le bouton d'une sonnerie électrique montée sur une petite table recouverte d'un drapeau de l'Union Jack et aussitôt se replient les trois grands volets aux couleurs belges, britanniques et françaises qui masquent l'intérieur du monument.

Lord Granville prononce ensuite quelques mots pour exprimer le sens de la cérémonie, puis le chapelain rend les prières et les hymnes... Un coup de clairon derrière le monument, c'est un « bugler » qui sonne dans un silence impressionnant le « Last post », puis le « Reveil ».

Le pasteur belge de Ploegsteert réunit ensuite le mémorial, les drapeaux s'inclinent, les couronnes de fleurs et les gerbes viennent frapper les marches du mémorial, déposées d'abord par le prince Léopold, puis par le général Carbonnelle, par des représentants de la Ville d'Ypres et enfin par des officiers représentant les corps d'armée britanniques de la métropole et des dominions.

La cérémonie prend fin après l'exécution des hymnes nationaux belges, anglais et français.

## LES ENTRETIENS DE CHEQUERS

Londres, 7 juin. — Les hôtes de Chequers ont peu paru dimanche sur les larges pelouses de l'ancienne propriété de lord Lechr.

M. Arthur Henderson, secrétaire d'Etat au Foreign Office, qui avait quitté Chequers tard dans la soirée



De gauche à droite : LE CHANCELIER BRITANNIC ET LE DOCTEUR CURIELS

« hier, y était de retour dès 8 heures du matin. C'est alors que les conversations ont repris de bonne heure, rompant ainsi avec la tradition du repos dominical britannique.

Elles ont été interrompues vers 2 heures de l'après-midi par l'arrivée des personnalités que le premier ministre anglais avait invitées à déjeuner.

**Au Brésil, on jette des milliers de sacs de café dans la mer**

Rio-de-Janeiro, 7 juin. — On a jeté à la mer 4.500 sacs de café, conformément au plan de défense. On en jettera prochainement 40.000.

## Le Brix, Doret et Cadiou tentent de battre le record du monde de distance en circuit fermé

Pour la sixième fois, Le Brix, Doret et Cadiou, à bord du « Trait d'Union » ont pris leur vol dimanche matin, en vue de battre le record du monde de distance en circuit fermé qui appartient à Paillard et Mermoz avec 8.960 kilomètres.

Comme pour les précédentes tentatives, ils se sont envolés du champ d'aviation d'Istres (Bouches-du-Rhône).

Le « Trait d'Union » a décollé facilement à 4 h. 49, après avoir roulé sur 1.700 mètres.

Les aviateurs ont une provision de 3.200 litres d'essence et de 320 kilos d'huile. Le poids total de l'appareil est de 9.800 kilos.

Le Brix et Doret ont tourné sur le circuit Istres-Montpellier-Valras, pendant les premières heures de la journée. Quand la chaleur vint, ils prirent le circuit Valras-Montpellier et dans la soirée, le circuit Valras-Montpellier-Miramas.

Dans la soirée, à 18 h. 40, soit après 13 h. 50 de vol, ils avaient parcouru 2.128 kilomètres à l'impressionnante moyenne de près de 150 kilomètres à l'heure.

## La grève du textile de Roubaix-Tourcoing

Aujourd'hui commence la quatrième semaine de grève.

Elle s'ouvre par des consultations à la Préfecture.

Il n'est pas douteux que ce soit là le point de départ de nouvelles propositions destinées à amorcer une production entrecuite.

Aussi, nous ne pouvons que formuler le vœu que tout ce qui est en jeu de toute une année et qui est formulé soit enfin trouvé la formule qui conciliera les besoins de notre industrie régionale et les intérêts de ceux qui en vivent.

Rappelons que M. Lanzerac recevra les délégués patronaux le matin et les délégués ouvriers l'après-midi.

## M. Borah se prononce pour une réduction des réparations allemandes

Washington, 7 juin. — Parlant aujourd'hui devant la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, M. Borah s'est prononcé pour une réduction des charges incombant à l'Allemagne au titre des réparations.

Une révision paraît économique et avantageuse, a-t-il déclaré. Les créanciers n'ont rien à gagner à accueillir l'Allemagne à un effondrement économique complet. Il ne faut pas non plus perdre de vue, a ajouté M. Borah, que des principales causes de la dépression en Europe est le fardeau des armements.

## Un jeune saint-cyrien est victime d'un lamentable accident

Chateauroux, 7 juin. — Un train transportait au camp de la Courtine les élèves de l'École de Saint-Cyr. Comme le convoi approchait, le nuit, sous le tunnel de Ciabonet, un cheval, effrayé par le bruit, réussit à briser ses attaches, et par la porte du wagon restée ouverte en raison de la chaleur, il sauta sur la voie.

Un jeune saint-cyrien, Robert Charbonneau, qui tentait de retenir l'animal, fut entraîné dans le vide.

Quand le train arriva en gare d'Argenton, on alerta la gare de Châteauneuf, et le cadavre du jeune saint-cyrien fut retrouvé sectionné en trois sous le tunnel.

## Des individus armés s'attaquent à la poudrière de Montjuich, en Espagne

Barcelone, 7 juin. — Un groupe d'individus armés a attaqué cette nuit la poudrière de Montjuich pour s'en emparer. De nombreux coups de feu ont été échangés entre les gardiens de la poudrière et les assaillants qui ont pu s'enfuir, malgré les recherches de la police.

## La noyée du quai de Dunkerque, à Roubaix a été identifiée hier par son propre fils

L'HYPOTHÈSE DU CRIME SE CONFIRME

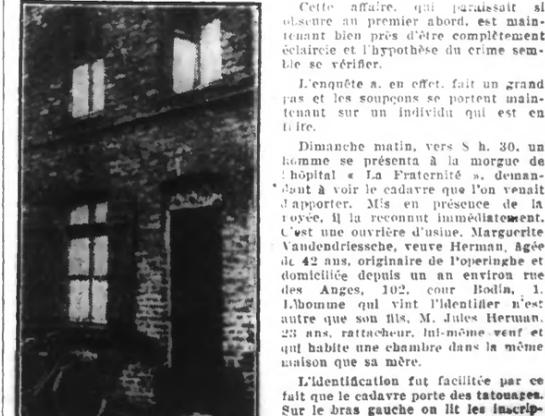
Cette affaire, qui paraissait si obscure au premier abord, est maintenant bien près d'être complètement éclaircie et l'hypothèse du crime semble se vérifier.

L'enquête a, en effet, fait un grand pas et les soupçons se portent maintenant sur un individu qui est en tête.

Dimanche matin, vers 8 h. 30, un homme se présenta à la morgue de l'hôpital « La Fraternité », demandant à voir le cadavre que l'on venait d'apporter. M. en présence de la police, il la reconnut immédiatement. C'est une ouvrière d'usine, Marguerite Vandendriessche, veuve Herman, âgée de 42 ans, originaire de l'opéringhe et domiciliée depuis un an environ rue des Angés, 102, cour Bodin, 1. L'homme qui vint l'identifier n'est autre que son fils, M. Jules Herman, 23 ans, rattaché, lui-même veuf et qui habite une chambre dans la même maison que sa mère.

L'identification fut facilitée par ce fait que le cadavre porte des tatouages. Sur le bras gauche on lit les inscriptions suivantes : « Alphonse Herman, décédé à Dainbelda le 7 septembre 1928 ». Ce tatouage signifie simplement que le mari de la noyée, Alphonse Herman, est mort en 1928 à Dainbelda (Algérie), où il était soldat.

Sur le bras droit on relève encore une inscription : « l'aimé Marcel



LA MAISON QU'OCCUPAIT LA VICTIME, COUR BAUDIN, 102, RUE DES ANGES

## - A l'Arc de Triomphe -



LES ANCIENS COMBATTANTS YOUGOSLAVES DÉPOSENT DES FLEURS SUR LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU (Photo H. Massel)